

**DEPARTEMENT DU CHER
MAIRIE de VALLENAY (Cher)**

REPUBLIQUE FRANCAISE

**ARRETE MUNICIPAL n°28-2024
du 14 mai 2024
donnant délégation de fonctions à un conseiller pour la célébration d'un mariage**

Le maire de la commune de Vallenay,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-18, qui confère au Maire le pouvoir de déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints, et à des membres du Conseil Municipal,

Considérant que pour permettre une bonne administration de l'activité communale et du service de l'état civil, il est nécessaire de prévoir une délégation à monsieur CAREL Jean-Michel, conseiller municipal de manière exceptionnelle.

ARRETE

Article 1 : Monsieur CAREL Jean-Michel, conseiller municipal, est délégué pour remplir le 18 mai 2024 les fonctions d'officier d'état civil, notamment pour le mariage de monsieur Thibaut MIJOIN et de madame Delphine FRIGOLS.

Article 2 : Le présent arrêté sera inscrit au registre des actes de la Mairie, diffusé et copie sera adressé à Monsieur le Préfet.

Fait à Vallenay,
Le 14 mai 2024

Le Maire,
Marina DUPUY

